

04

La prévention des risques professionnels

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

La formation s'adresse aux fonctions dirigeantes des associations et établissements, aux fonctions RH, aux personnes impliquées dans les démarches de qualité de vie au travail (chef de projet QVT, référent qualité...) et aux IRP.

Durée

3 jours

Organisme de formation

➔ TrajectoireS

Date limite d'inscription

30/06/2021

Lieux & dates

➔ Groupe 1

LIMOGES

Les 14 & 15 juin 2021
+ Le 2 juillet 2021

➔ Groupe 2

BORDEAUX

Les 21 & 22 juin 2021
+ Le 30 juin 2021

➔ Groupe 3

NIORT

Les 10 & 11 mai 2021
+ Le 4 juin 2021

➔ Groupe 4

SALIES DE BEARN

Les 25 & 26 mai 2021
+ Le 18 juin 2021

Interlocuteur Opcos Santé

Sabrina EMERY

formationscollectivesNA@opco-sante.fr

Interlocuteur OF

Dominique DUPRAT

Intervenants

➔ Bénédicte DANZON

➔ Dominique DUPRAT

Contexte

L'accent est mis ces dernières années sur les dommages liés au stress et plus généralement sur la prévention des risques psycho-sociaux, en proposant une vision élargie des problématiques de santé, qui dépasse la responsabilité classique des dommages physiques liés aux accidents du travail.

La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés, améliorer les conditions de travail et tendre au bien-être au travail. Il s'agit d'une obligation réglementaire de résultat qui s'impose à l'employeur et dont les principes généraux sont inscrits dans le Code du Travail.

Confrontée à des obligations réglementaires de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement, la structure prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs en élaborant des solutions pragmatiques et adaptées. La mise en place d'actions de prévention efficaces pourra s'appuyer sur les concepts ou les méthodes et les bonnes pratiques à mettre en œuvre présentés dans ce module.

Objectifs

Cette formation permettra aux stagiaires de :

- ➔ Mettre en œuvre une démarche d'évaluation des risques professionnels.
- ➔ Proposer des actions de prévention adaptées.
- ➔ Elaborer et participer à la mise en œuvre du Plan d'Actions Santé et Sécurité de l'entreprise.
- ➔ Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan de prévention au titre des risques professionnels.

Prérequis

Pas de pré-requis

Contenu

Journée 1 : PREVENIR LES RISQUES AU TRAVAIL.

Objectifs :

- ➔ Définir les risques professionnels et les spécificités liées au secteur.
- ➔ S'approprier des références réglementaires en matière de risques professionnels.
- ➔ Repérer les obstacles à la sensibilisation / mobilisation.
- ➔ Appréhender la situation globale du secteur.
- ➔ Identifier les conséquences et effets d'une santé dégradée.
- ➔ Définir la Qualité de Vie au travail (QVT) et ses facteurs.
- ➔ Repérer le lien : QVT et qualité du travail.

Journée 2 : ETAT DES LIEUX ET PREVENTION ACTIVE

Objectifs :

- ⇒ Identifier les étapes et les acteurs d'une démarche de prévention.
- ⇒ Repérer les personnes-ressources à intégrer.
- ⇒ Recenser les éléments et pratiques déjà existants permettant de prévenir activement les risques professionnels.
- ⇒ Echanger sur ces ressources, leur pertinence, leur efficacité.
- ⇒ Identifier les étapes et les acteurs d'une démarche de prévention.
- ⇒ Repérer les personnes-ressources à intégrer.
- ⇒ Recenser les éléments et pratiques déjà existants permettant de prévenir activement les risques professionnels.

Journée 3 : LA CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS ET SON SUIVI

Objectifs :

- ⇒ Identifier clairement les actions à envisager dans chaque service ou structure représentée.
- ⇒ Hiérarchiser ces préconisations, les prioriser.
- ⇒ Formaliser en fiche-action précisant les objectifs, les acteurs, les ressources, les indicateurs de réussite ainsi que les délais envisagés.
- ⇒ Identifier le Document Unique comme outil essentiel de la prévention.
- ⇒ Analyser les freins possibles à la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques dans chaque service ou structure représentée.
- ⇒ Produire collectivement un argumentaire permettant de répondre aux objections selon chaque catégorie d'acteurs.
- ⇒ Savoir organiser l'évaluation et le suivi d'un projet.
- ⇒ Conclure et évaluer la formation.